

## CURRICULUM VITAE

### I. GENERALITES

#### - **Joseph KAZADI MPIANA**

- Né à Lubumbashi (RDCongo) le 31 mai 1975.
- Docteur en droit international et de l'Union européenne de l'Université de Rome « La Sapienza » depuis le 28 juin 2012.
- Professeur associé à la Faculté de Droit de l'Université de Lubumbashi (R.D. Congo)
- Professeur visiteur dans d'autres Universités de la RDC.
- *Visiting Scholar* à l'Université de Pérouse (Italie). Collaborateur de la Professeure Alessandra Lanciotti de l'Université de Pérouse (Chaire de droit international).
- Membre du Comité scientifique et de rédaction de l'Annuaire congolais de justice constitutionnelle.
- Principaux domaines de recherche : droit international public, droit international pénal, droit communautaire africain, droit international humanitaire, droit constitutionnel général, droit constitutionnel congolais.
- Participation à de nombreux colloques internationaux organisés en Italie et à l'étranger.
- Chercheur invité au Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles du 14 au 24 juillet 2014.
- E-mail : [kazadimpiana@hotmail.com](mailto:kazadimpiana@hotmail.com); [mpianaj@unilu.ac.cd](mailto:mpianaj@unilu.ac.cd)

### II. FORMATION UNIVERSITAIRE

- 28 juin 2012 : *soutenance de la thèse de doctorat en droit international et de l'Union européenne* à l'Université de Rome « la Sapienza » sur le sujet : « La position du droit international dans l'ordre juridique congolais et l'application de ses normes ». mention : « OTTIMO ».
- Novembre 2011 : *Cours de spécialisation dans la protection européenne des droits de l'homme* organisé à Rome par « L'Unione forense per i diritti umani » sous le haut patronage du Conseil de l'Europe.
- 2008- 2011 : *Doctorat en droit international et de l'Union européenne* à l'Université de Rome « La Sapienza ».
- Février-mai 2010 : *Cours de Haute Formation en nouveau droit européen* (Le Traité de Lisbonne), Université « La Sapienza » de Rome.
- Janvier- Juillet 2004 : Diplôme du *Cours supérieur en Relations internationales* (Société italienne pour l'organisation internationale-SIOI) à Rome.
- Novembre 2002-Octobre 2003 : Diplôme du *Master de second niveau en droit européen* à

l'Université Rome 3.

- 1995-2000 : Diplôme de *Licence en Droit (Public)* de l'Université de Lubumbashi avec mention DISTINCTION.

### III. PUBLICATIONS

- « *La Position du droit international dans l'ordre juridique congolais et l'application de ses normes* », Paris, Ed. Publibook, coll. EPU, 2013, 566 p.
- « La Cour pénale internationale (CPI) et la République Démocratique du Congo (RDC) : 10 ans après. Etude de l'impact du Statut de la CPI dans le droit interne congolais », *Revue québécoise de droit international*, vol.25.1, 2012, pp. 57-90.
- « La Cour pénale internationale (CPI) et la République Démocratique du Congo (RDC) : 10 ans après. Etude de l'impact du Statut de la CPI en droit interne congolais », *Revue internationale de droit comparé*, n°2, Avril-Juin 2013, pp. 419-462.
- « La saisine du juge africain des droits de l'homme par les individus et les ONG. Regards critiques sur les premiers arrêts et décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des Peuples », *Revue de droit international et de droit comparé*, 2013, n° 3, pp. 315-352.
- « L'Union africaine face à la gestion des changements anticonstitutionnels de gouvernement », *Revue québécoise de droit international*, vol.25.2, 2012, pp. 101-141.
- « La Problématique de l'existence du droit communautaire africain : L'option entre mimétisme et innovation », *Revue libre de droit*, France, 2014, 42 p.
- « La question de l'Etat en Afrique. Le renouveau constitutionnel en Afrique. Essai de bilan 20 ans après », *Federalismi.it (Rivista di diritto pubblico, comunitario e comparato)*, Italie, Juillet 2014, 20 p.
- « Cour constitutionnelle, motion de censure et garantie des libertés et droits fondamentaux à l'aune de l'arrêt Jean-Claude Kazembe », *Annuaire congolais de justice constitutionnelle*, Kinshasa, CREEDA, Vol. II, 2017.
- « La déclaration du patrimoine familial du Président de la République et des membres du gouvernement en droit constitutionnel congolais : un édifice fictif ? », *Annuaire congolais de justice constitutionnelle*, Kinshasa, CREEDA, Vol. II, 2017.
-

- « La conformité à la Constitution de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Caisse nationale de péréquation (Lumière et ombre autour de l'arrêt R.Const.0094, rendu par la Cour constitutionnelle le 19 août 2015) », *Annuaire congolais de justice constitutionnelle*, Kinshasa, CREEDA, Vol. I, 2016.
- « La motion incidentielle est-elle insusceptible d'interprétation par la Cour constitutionnelle ? Note critique sur l'arrêt R.Const.186/193/2015 du 14 janvier 2016 », *Annuaire congolais de justice constitutionnelle*, Kinshasa, CREEDA, Vol. I, 2016.
- « La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Une juridiction pour les Etats ou contre les individus ? Lecture critique de sa jurisprudence », in Grégoire BAKANDEJA wa MPUNGU (dir.), *Quelle politique d'intégration pour quelle unité de l'Afrique du 21ème siècle? Débats théoriques et défis pour les Etats africains. Mélanges en Hommage au Professeur Oswald NDESHYO RURIHOSE*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa (PUK), 2014.
- « Le contrôle de constitutionnalité des traités et accords internationaux par la Cour constitutionnelle en RDC. Quand la réforme accouche d'une souris ! », in Iyon MINGASHANG (dir.), *La responsabilité du juriste face aux manifestations de la crise dans la société contemporaine. Mélanges en l'honneur du Professeur Auguste MAMPUYA*, Bruxelles, Bruylant, 2018.
- « L'odyssée de la clause intangible du nombre de mandats présidentiels au regard de la révision référendaire dans le constitutionnalisme africain. Une valse à trois temps ? », in Iyon MINGASHANG (dir.), *La responsabilité du juriste face aux manifestations de la crise dans la société contemporaine. Mélanges en l'honneur du Professeur Auguste MAMPUYA*, Bruxelles, Bruylant, 2018.

#### IV. ENSEIGNEMENT<sup>1</sup>

- **Charge horaire Faculté de Droit (Unilu) pour 2016-2017 : *Institutions politiques de l'Afrique contemporaine* (G3 Droit public) ; *Droit de la coopération internationale* (L1 Droit public) ; *Régimes politiques comparés* (L1 Droit public), *Droit communautaire africain* (L2 Droit public) ; *Séminaire de Droit public* (G3 Droit public) ; *Séminaire de Droit Public* (L1 Droit public : Première partie).**
- Cours de droit de la coopération internationale, droit communautaire africain (depuis l'année académique 2014-2015) : Université de Lubumbashi.
- Cours de droit constitutionnel I (depuis l'année académique 2014-2015) : Université de Likasi.

---

<sup>1</sup> La charge horaire 2016-2017 a été reconduite pour l'année académique 2017-2018.

- Cours de droit international public ( depuis 2014) : Ecole supérieure de Gouvernance économique et politique de Lubumbashi (EcoPo).
- Cours de droit international humanitaire, droit communautaire économique africain, droits humains : libertés publiques et droits de l'homme (depuis 2014) ; Cours de droit international public II : Les Organisations internationales depuis 2016-2017 à l'Université de Kolwezi.
- « Droit de l'Union européenne ». Séminaire à l'intention des étudiants de première Licence en droit (Université de Lubumbashi), mai 2010 sous la coordination du Professeur Gilbert Kishiba Fitule.
- « La problematica dell'esistenza del diritto comunitario africano ». Leçon tenue le 5 novembre 2013 à l'intention des étudiants en droit de l'Université de Pérouse, sous la supervision de la Professeure Alessandra Lanciotti.
- « La Cour pénale internationale », leçon à l'intention des étudiants de première licence droit de l'Université de Lubumbashi sous la coordination du Professeur Gilbert Kishiba Fitule (18-19 mars 2014).
- Séminaire sur la protection des droits de l'homme par les organisations africaines d'intégration destiné aux doctorants en droit international et de l'Union européenne de l'Université de Rome « La Sapienza », 17 juin 2016.
- Leçon sur « *La Politica giuridica dell'Unione africana nei confronti della giustizia penale internazionale* » Octobre 2016, à l'Université de Pérouse (Italie).
- L'intervention sur « *L'approccio dell'Unione africana nei confronti delle migrazioni* », à l'Université de Pérouse (Italie), le 30 novembre 2016.
- Leçon sur “ Le Organizzazioni internazionali africane e gli Stati membri. Analisi della prassi recente”, 14 février 2018, à l'Université de Pérouse (Italie).

## V CONFERENCES ET COMMUNICATIONS

- ***L'apport de la justice constitutionnelle congolaise à la consolidation de l'Etat de droit.*** Conférence-débat. Faculté de Droit, Université de Lubumbashi, le 10 mai 2017.
- ***Le droit d'accès à l'internet comme droit fondamental. Quelles implications constitutionnelles.*** Communication aux journées scientifiques de l'Université de Likasi (25 mars 2016).
- ***Le Protocole de Malabo face au Statut de la CPI : complémentarité ou concurrence ?*** Communication aux journées scientifiques de la faculté de droit de l'université de Likasi (15 mars 2017).

- *La position du droit international dans l'ordre juridique congolais et l'application de ses normes.* Communication tenue lors de la Rencontre des doctorants en droit international organisée par la Société italienne de droit international à Ginesio (Italie) du 14 au 15 octobre 2011.

## **VI. AUTRE CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE**

« Préface » à l'ouvrage (conjointement avec le Professeur Jean du Bois de GAUDUSSON) de TOAVINA RALAMBOMAHAY, *La loi sur le statut de l'opposition à Madagascar : un mal nécessaire*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Je déclare sur mon honneur que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts.

Prof. Kazadi Mpiana Joseph.

Fait à Rome, le 26 février 2018.